

**FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)**  
**25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**  
**Vendredi 29 octobre 2021, 10 h 30**  
**par vidéoconférence ZOOM**

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) AG025/29-10-2021

**Procès-verbal de la 25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du vendredi 29 octobre 2021 (AG-025) par vidéoconférence lancée par le siège social de l'Université du Québec à compter de 10h30.**

Sont présents :

Michel Auger, délégué de l'ARENAP  
Joane Beaudin, présidente de l'ARUQTR  
André Bédard, président de l'ARRUQAR  
\*Claude Bédard, président de la FRUQ et délégué de l'ARRÉTS  
Hélène Boissé, déléguée de l'ARUQAT  
Magella Cantin, président de l'APRÈS-INRS  
\*Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ  
Guy Demers, président intérimaire de l'APRÈS-L'UQAM  
Lyse Doyon, présidente de l'ARÉNAP  
Monique Fay, présidente de l'ARUQAT  
Gilles Gagnon, délégué de l'ARRUQAR  
Guy Gosselin, délégué de l'ARRÉTS  
Claude Laferrière, délégué de l'APR-UQAM  
Hélène Laplante, déléguée de l'ARUQSS  
\*Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ et vice-président intérimaire à la trésorerie, délégué de l'ARRUQAR  
Monique Lemieux, présidente de l'APR-UQAM  
Jacques-André Lequin, délégué de l'ARUQO  
Jacques Pelletier, délégué de l'APRÈS-INRS  
Yvon Pépin, délégué de l'APR-UQAM  
Jean Roy, président de l'APRR-UQTR  
André Savary, délégué de l'APRÈS-L'UQAM  
\*Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ et présidente de l'ARRÉTS  
\* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

## Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Claude Bédard accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-cinquième assemblée générale de la FRUQ.

## **Ordre du jour**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président constate que le quorum, tel que défini à l'article 3.5.2 des *Statuts et règlements généraux* est respecté. Il demande s'il y a des modifications à apporter au projet d'ordre du jour. Madame Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, indique qu'au point 4, les actes posés par le conseil d'administration devront être ratifiés par résolution.

#### **Résolution AG25-01**

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Hélène Laplante, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration.

### **2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2020**

#### **2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2020**

#### **Résolution AG25-02**

Sur proposition de Lyse Doyon, avec l'appui de André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2020 tel que corrigé en séance.

#### **2.2. Suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2020**

Monsieur Claude Bédard rappelle que plusieurs suivis seront présentés dans le cadre des différents points de l'ordre du jour. Madame Thibaudeau informe les membres de sa démarche auprès du Secrétaire général de l'Université du Québec, Me André G. Roy, relativement à la réalisation de la Rétrospective du réseau faite à chaque année. En raison de la pandémie, il n'y a pas eu de telle production en 2020-2021. Me Roy a cependant pris note de la demande de la FRUQ d'y être mentionnée lors des productions ultérieures.

### 3. Rapports annuels 2020-2021

#### 3.1 Rapport du président et plan d'action 2021-2022 (adoption)

En 2020-2021, la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a poursuivi son rôle de veille et de défense des intérêts des membres des associations de retraités affiliées, sur les grands enjeux que sont les régimes de retraite et les assurances collectives.

Le conseil d'administration de la FRUQ a tenu trois (3) réunions virtuelles au cours de la dernière année qui ont porté essentiellement sur les suivis de la dernière assemblée générale et la préparation de la réunion actuelle. Entre ces réunions, les membres du conseil ont gardé contact, soit par courriel ou par téléphone. Les membres du conseil responsables des dossiers majeurs que sont les assurances collectives et les régimes de retraite se sont impliqués activement encore cette année et feront leur rapport. La vice-présidente au secrétariat, Anne Thibaudeau, en plus de veiller au bon fonctionnement des réunions du conseil d'administration et de la préparation de la tenue des réunions de l'assemblée générale, s'est assurée de la mise à jour du tableau des associations qui reflète l'évolution des caractéristiques de chacune des associations affiliées.

Une partie du financement de la FRUQ provient encore cette année de l'appui du siège social de l'Université du Québec qui contribue pour une somme de 3 500 \$. Par ailleurs, le siège social fournit également à la FRUQ une allocation annuelle de 1 800 \$ pour favoriser la participation des représentants des retraités aux réunions du Comité réseau des assurances collectives.

Le président mentionne sa participation à deux rencontres virtuelles d'organisations apparentées à la FRUQ, soit *Convergence*, qui regroupe toutes les associations de retraités des universités québécoises, ainsi que la réunion annuelle de l'ARUCC/CURAC, qui rassemble les retraités des universités membres à travers le Canada, à l'initiative de l'Université McGill qui célébrait son bicentenaire.

La FRUQ a également été sollicitée pour supporter un projet de recherche issu du réseau UQ, VIVA-Ainés, qui implique le développement des compétences et des capacités des personnes âgées vivant à domicile. Avec l'approbation du conseil d'administration, le président a confirmé l'appui de la FRUQ à ce projet innovateur.

Le plan d'action de la Fédération pour l'année 2021-2022 (en annexe) préparé par le Conseil d'administration est soumis pour adoption à la présente assemblée. Il demeure sensiblement le même que par les années passées. Deux actions ont été ajoutées : d'abord, la poursuite de la participation de la FRUQ au mouvement *Convergence* et des *Associations de retraités des universités et collèges du Canada*, de même que l'organisation d'un mini-colloque sur le thème du recrutement de nouveaux membres. Ce mini colloque d'une demi-journée aurait lieu lors de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Monsieur Bédard remercie les membres du conseil d'administration et souligne également le travail de notre webmestre, Robert Poliquin de l'ARUQSS, ainsi que nos interlocuteurs au siège social de l'Université du Québec.

Les membres se disent très favorables à la proposition d'un mini colloque sur la thématique retenue. Monsieur Jacques Pelletier suggère d'y ajouter le thème de la relève au sein des conseils d'administration des associations affiliées. Le Plan d'action 2021-2022 tel que modifié est soumis pour adoption.

### **Résolution AG25-03**

Sur la proposition de Jean Roy, avec l'appui de Magella Cantin, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action de la FRUQ pour 2021-2022 tel que modifié.

## 3.2 Rapport de la vice-présidence à la trésorerie

### État des résultats pour 2020-2021

Monsieur Pierre Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie, présente l'état des résultats au 31 août 2021. Encore cette année, en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, il n'y a pas eu de frais de déplacement. Les surplus totalisent 4 782,22 \$.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'état des résultats 2020-2021.

### Bilan au 31 août 2021

Monsieur Laplante présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2021. Le total de l'actif a augmenté et il n'y a aucun compte à payer au passif. Il retrace l'évolution de l'actif depuis 2015. Les membres échangent sur l'état de l'actif : il apparaît clair que le redémarrage des activités en présence, que ce soit pour le conseil d'administration, le CRAC (Comité réseau des assurances collectives), le CIRAC (Cartel intersyndical des régiments de retraite et assurances collectives) ou pour l'assemblée générale annuelle de la FRUQ, fera en sorte que des sommes importantes seront engagées et diminueront l'actif. À ces dépenses, seront ajoutées celles relatives à l'organisation du mini colloque à l'automne 2022.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2021.

## Dépôt du dernier relevé bancaire de l'année 2020-2021

Monsieur Laplante rappelle que, pour se conformer à l'article 5.3.5 des *Statuts et Règlements généraux* de la FRUQ, une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle.

## Modifications aux *Statuts et Règlements généraux* (adoption)

Monsieur Laplante présente le projet de résolution visant à modifier le paragraphe 3.1.2.4 des *Statuts et Règlements généraux* concernant la cotisation des associations affiliées et les modalités afférentes. Cette modification a pour but de faciliter tant le travail des associations que celui de la vice-présidence à la trésorerie en fixant le montant de 4 \$ par membre par année et la date où le nombre de membres doit être déclaré par chaque association affiliée, soit le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

### **Résolution AG25-04**

Attendu que :

- . l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* stipule que l'assemblée générale fixe la cotisation et les modalités afférentes ;
- . le conseil d'administration recommande de déterminer aux *Statuts et Règlements généraux* le montant de la cotisation par membre ;
- . l'Assemblée générale pourra accorder un congé partiel ou total pour une année donnée ;
- . les associations affiliées ont des années financières différentes ;
- . l'année financière de la FRUQ se termine au 31 août de chaque année ;
- . le conseil d'administration recommande, pour faciliter le travail des associations, de déterminer une seule date pour la déclaration, par chaque association affiliée, du nombre de ses membres ;

Sur proposition de Jean Roy, avec l'appui de Magella Cantin, **il est résolu à l'unanimité** de modifier le paragraphe 3.1.2.4 comme suit :

Sous réserve des présents *Statuts et règlements généraux* et en vertu des pouvoirs qui lui sont expressément dévolus, elle (*l'Assemblée générale*) :

...

3.1.2.4 fixe la cotisation et les modalités afférentes. La cotisation est de 4 \$ par membre par année ; cependant, l'assemblée générale peut décider d'accorder un congé partiel ou total. Cette cotisation est calculée à partir de la déclaration par chaque association affiliée du nombre de ses membres au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, soit au début de l'année financière de la FRUQ. La FRUQ informe chaque association du montant à verser à la suite de l'Assemblée générale annuelle qui doit se tenir selon les dispositions de l'article 3.5.3.

et de modifier le paragraphe 7.1 Cotisation comme suit :

#### 7.1 Cotisation

Chaque association affiliée doit verser à la FRUQ une cotisation conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale en vertu de l'article 3.1.2.4.

#### Prévisions budgétaires pour 2021-2022 (adoption)

Monsieur Laplante présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021-2022. Au niveau des revenus, il rappelle le renouvellement de la contribution du siège social de l'Université du Québec et du montant forfaitaire attribué pour le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) totalisant 5 300 \$.

Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, le conseil d'administration recommande que les prévisions budgétaires prévoient un congé de cotisation pour l'année 2021-2022.

Étant donné la résolution AG25-04 adoptée précédemment, ce congé de cotisation doit faire l'objet d'une résolution à être adoptée par l'assemblée.

#### **Résolution AG25-05**

Attendu :

. l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* prévoyant que l'assemblée générale peut décider d'accorder un congé partiel ou total de cotisation ;

. l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du conseil d'administration ;

. le dépôt par le vice-président intérimaire à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2021-2022 ;

. la recommandation favorable du conseil d'administration ;

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Joane Beaudin, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2021-2022 telles que déposées et comprenant un congé de cotisation total pour l'année 2021-2022.

### 3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

Monsieur Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives, informe les membres qu'une mise à jour au 1er juillet 2021 a été effectuée dans le diaporama : « *Vos assurances à la retraite* ». Monsieur Laplante est disponible pour présenter et commenter ce diaporama aux membres des associations qui en font la demande : c'est un service offert gracieusement par la FRUQ.

Au cours de la dernière année, monsieur Laplante a répondu à de nombreux appels de retraités qui demandent conseil sur les assurances au moment où ils atteignent l'âge de 65 ans ou au moment où ils commencent leur retraite.

Le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) a poursuivi ses travaux lors de la réunion du 11 décembre 2020. À sa réunion du 14 mai 2021, le renouvellement des polices d'assurance vie et accident a été accepté. Une baisse de la prime en accident maladie et une hausse en assurance vie ont été constatées. Le tableau qui indique les nouvelles primes au 1er juin 2021 apparaît au rapport.

En ce qui a trait au Cartel intersyndical des régimes de retraite et des assurances collectives (CIRRAC), monsieur Laplante a assisté cette année à une réunion de CIRRAC lors de laquelle il a demandé qu'une révision du montant de 2 000 \$ de capital décès soit effectuée. Ce point avait récemment été abordé par l'un de nos représentants au CRAC. Cette demande a été acceptée par le CIRRAC et présentée aux représentants de l'Université du Québec qui doivent donner une réponse en novembre 2021. Un suivi sera fait auprès des membres du CRAC.

Enfin, monsieur Laplante précise que la fusion de La Capitale et de la SSQ ne change en rien le contrat avec l'Association québécoise des retraités du Québec (AQRQ).

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des assurances collectives.

### 3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite

Monsieur Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite, informe les membres qu'en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, toutes les rencontres des différentes instances du RRUQ et du CIRAC ont été virtuelles. Cette situation devrait prévaloir encore au moins jusqu'à la fin de l'année 2021. Le Comité de retraite de l'Université du Québec s'est réuni à six reprises depuis l'assemblée générale annuelle de la FRUQ en octobre 2020. Pour ce qui est du CIRAC, il y a eu cinq rencontres depuis l'assemblée générale de la FRUQ d'octobre 2020, toutes en vidéoconférence.

Le rendement brut du RRUQ a été de 8,97 % (contre 12,39 % en 2019). De son côté le RREGOP a connu un rendement de 9 % pour un an et de 8,1 % sur cinq ans. Le rendement brut annualisé du RRUQ est de 8,27 % sur quatre ans. L'actif sous gestion de notre Régime était de 5,1 milliards \$ au 31 décembre 2020 (4,7 G\$ en 2019). Les états financiers de 2020 font état d'un surplus de 11,7 M\$ (par rapport à un déficit de 18,7 M\$ en 2019). À noter que les investissements en nouvelles technologies ont connu un très bon rendement.

L'indexation des rentes pour 2021 se décline comme suit : 1,0 % pour les rentes accumulées avant 2005, soit 100 % de l'inflation ; 1,0 % pour les rentes accumulées de 2005 à 2017, c'est-à-dire une indexation ponctuelle de 100 % de l'inflation ; 0,8 % pour les rentes accumulées depuis 2018, soit 75 % de l'inflation, arrondi à une décimale.

L'assemblée annuelle du RRUQ a eu lieu le 13 mai 2021 en mode virtuel : une seule séance en vidéoconférence où 201 personnes étaient présentes. La prochaine assemblée annuelle sera en webdiffusion et une tournée est prévue pour des rencontres en présence : à cet égard, il y aura une tournée dans certains établissements du réseau une année donnée et les autres établissements seront visités l'année subséquente. Évidemment, les économies substantielles ont été réalisées par les rencontres virtuelles et il y a fort à parier qu'un modèle hybride de rencontres sera adopté dorénavant, de même qu'au Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRAC).

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des régimes de retraite.

## **4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration (adoption)**

4.1 Lettre d'appui du conseil d'administration au Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) à l'appel de projets d'innovation sociale — **VIVA** Ainés — **Vivre et Vieillir Autonome**, soumis à l'appel de projets d'innovation sociale du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Monsieur Claude Bédard explique la démarche du CTREQ auprès de la FRUQ. Les documents pertinents ont été transmis aux participants préalablement à la présente

assemblée. Le CTREQ saura au début de 2022 s'il se voit attribuer par le MEI, les sommes nécessaires à son projet. Monsieur Bédard mentionne que les implications sont d'une part, la transmission aux membres de chaque association affiliée de l'offre de participer à ce projet de recherche et d'autre part, la participation du président de la FRUQ aux réunions du comité directeur.

4.2 Pour le reste, monsieur Claude Bédard rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans les rapports présentés précédemment. Il invite les membres à procéder à la ratification de ces actes.

#### **Résolution AG25-06**

Attendu :

- . l'article 3.1.2.1 des *Statuts et règlements généraux* qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;
- . le dépôt des rapports annuels 2020-2021 du président et des administrateurs ;

Sur proposition d'André Savary avec l'appui de Jacques-André Lequin, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2020-2021.

### **5. Tableau des associations affiliées**

Madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, informe les membres qu'elle leur transmettra sous peu la version finale du tableau puisque certaines associations doivent encore y apporter des modifications.

Elle souligne un fait marquant soit la baisse des membres par rapport au nombre de retraités dans plusieurs associations.

### **6. Élection et nomination au Conseil d'administration — fin de mandats**

#### 6.1 Désignation d'une ou d'un président d'élection et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Monsieur Claude Bédard suggère qu'il agisse comme président d'élection et que madame Thibaudeau agisse comme secrétaire d'élection.

#### **Résolution AG25-07**

Sur proposition d'Yvon Pépin avec l'appui de Jacques-André Lequin, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Claude Bédard et Anne Thibaudeau respectivement président et secrétaire d'élection.

## 6.2 Élection à la vice-présidence à la trésorerie

Monsieur Pierre Laplante assure l'intérim de la vice-présidence à la trésorerie pour terminer le mandat de ce poste (2019-2021).

Madame Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, informe les membres qu'elle n'a reçu aucune mise en candidature pour le poste à la vice-présidence à la trésorerie, et ce, malgré de nombreux rappels.

Monsieur Pierre Laplante accepte d'amorcer un nouveau mandat à ce titre en précisant qu'il cédera sa place si un membre se disait intéressé.

### **Résolution AG25-08**

Sur proposition de Joane Beaudin, avec l'appui de Jean Roy, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie, pour un premier mandat de deux ans.

## 6.3 Nomination au poste de responsable du dossier des régimes de retraite

Monsieur Claude Bédard rappelle que le mandat respectif des responsables de dossier est renouvelable aux deux ans. Monsieur Roland Côté qui assume ce mandat souhaite le renouveler.

### **Résolution AG25-09**

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;  
Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Magella Cantin, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Roland Côté à titre de responsable du dossier des régimes de retraite pour un mandat de deux ans.

## **7. Tour de table des associations membres de la FRUQ**

Madame Anne Thibaudeau demande aux participants de mentionner si possible, lors du tour de table, les points suivants : l'assurance responsabilité des administrateurs des associations affiliées, la pratique des associations concernant les critères pour l'octroi de bourses ou de dons et la transmission d'offres d'emploi aux membres par leur association respective.

## **APRÈS-L'UQAM**

L'association, par l'intermédiaire de la Fondation de l'UQAM, donne une ou deux bourses au gré des argents reçus par les donateurs et ces bourses sont distribuées avec la participation des officiers de l'association, selon les règles et critères de la fondation. L'association a reçu des offres d'emploi de Statistiques Canada, d'Élections Canada et

d'Élections Montréal mais aucune action n'a été posée. Les autres offres étaient relatives à des demandes de bénévolat. Les activités adoptées au plan d'action de 2019 lors de la réunion statutaire de l'assemblée générale ont tous été réalisées. La mise sur pose par le décret gouvernemental de mars 2020 à aujourd'hui a forcé l'annulation de la réunion statutaire de l'assemblée générale et de ses activités. De plus, il y a eu le décès de Madame Francine David en mars 2021. Afin de remettre l'association sur ses rails et reprendre contact avec ses membres, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois depuis mars 2021. Le site web, la boîte de courriels et la messagerie vocale ont été mis à jour. Des activités vidéoconférence ont été proposées aux membres. Un sondage a été administré auprès des membres afin de mieux les connaître (âge, genre) et leurs préférences (activités). Une réunion spéciale de l'assemblée générale se tiendra, en vidéoconférence, le 2 novembre prochain. Quatre postes sont à combler (les trois conseillers et la présidence). Concernant l'assurance responsabilité des administrateurs, une note sera laissée au prochain conseil pour en faire la demande.

### **ARUQAT**

Face à des problèmes de recrutement au conseil d'administration en 2019-2020, des démarches individuelles ont été faites et ainsi, le conseil est maintenant complet. Concernant l'assurance responsabilité des administrateurs de l'association, des démarches sont en cours avec l'UQAT.

### **APRUQAM**

La refonte des règlements généraux de l'association a été réalisée ce qui a représenté un travail majeur. L'association vit des problèmes de relève. Un groupe privé sur Facebook a été créé pour les membres. Une dégustation de vins jumelée à une conférence a réuni une vingtaine de membres. Le 4 novembre prochain, une conférence est organisée, en présence et virtuelle, sur le thème « Mémoire et vieillissement » et offerte à l'ensemble des membres des associations affiliées : à date, une centaine de participants se sont inscrits sur Zoom. Concernant les bourses attribuées par l'association, les critères sont les résultats au baccalauréat et l'implication sociale de l'étudiant.

### **APRR-UQTR**

L'association a redémarré ses activités et elle a tenu son assemblée générale annuelle le 13 octobre 2021. Elle n'a pas reçu d'offres d'emploi. Elle octroie une bourse en sciences et une autre en sciences humaines. L'association n'a pas d'assurance-responsabilité pour ses administrateurs.

### **ARÉNA**

L'association n'a pas d'assurance-responsabilité pour ses administrateurs. Elle n'a pas reçu d'offres d'emploi à l'intention de ses membres. Ses activités ont repris en août 2021 par un repas à l'extérieur où 25 participants étaient heureux de se retrouver. L'association organise deux déjeuners à l'automne et son dîner de Noël pour lequel déjà 29 personnes

se sont inscrites. L'association a décidé d'admettre comme membres des personnes qui ont quitté l'ÉNAP après y avoir travaillé longtemps et qui sont désireuses de retrouver leurs anciens collègues : ainsi, sept nouveaux membres ont grossi les rangs de l'association. Après avoir fait deux mandats, madame Doyon quittera son poste à la présidence mais la relève semble assurée.

### **ARUQSS**

L'association est couverte par l'assurance-responsabilité des administrateurs de l'Université du Québec. Plusieurs activités ont été organisées : un projet sur l'alimentation, des cours de golf et des vendanges. L'association est à préparer son dîner de Noël.

### **ARRUQAR**

L'association ne donnera pas de congé de cotisation cette année. La fondation de l'UQAR octroie deux bourses au nom de l'association. Des activités sont offertes aux membres par courriel tant à Rimouski qu'à Lévis. Il n'y a pas encore eu d'activités en présence et la première sera une assemblée générale spéciale en décembre 2021. Il arrive occasionnellement que l'association reçoive des offres d'emploi principalement pour des projets de recherche et du bénévolat.

### **APRÈS-INRS**

Les administrateurs de l'association sont assurés depuis sa fondation. L'association ne fait aucun don et n'a pas reçu d'offres d'emploi. Elle a tenu son assemblée générale annuelle au début d'octobre 2021. Il a été constaté qu'il y avait plus de participants en mode virtuel qu'en présence. Les activités reprennent avec un bon succès. L'association a élaboré un nouveau mode de recrutement de membres et donnera un autre congé de cotisation pour la prochaine année.

### **ARUQO**

Concernant l'assurance-responsabilité, l'association est en attente de la réponse de l'UQO. Elle a reçu une offre d'emploi pour le recensement et l'a transmise aux membres. Pour ce qui est des dons, c'est la fondation de l'UQO qui octroie, selon ses propres règles, une bourse au nom de l'association. L'ARUQO a fait une demande pour avoir un observateur au conseil d'administration de l'Université. Les activités reprennent et la première en présence sera l'assemblée générale annuelle en novembre. L'association fait face à un enjeu majeur concernant le nombre de membres qui ne représente que 10 % des retraités.

### **ARUQTR**

Pour ce qui est de l'assurance-responsabilité des administrateurs, c'est un dossier à suivre. L'association n'a pas reçu d'offres d'emploi. À partir d'une somme remise de la Fondation de l'UQTR, une bourse est remise au nom de l'association. L'assemblée générale annuelle a eu lieu en mars 2021 avec moins de participants qu'à l'habitude. En septembre, l'association a organisé un dîner « retrouvailles » auquel cinquante membres

ont participé. Deux déjeuners-conférences ont eu lieu en octobre. La cotisation annuelle sera demandée pour 2022 ce qui permettra de connaître le nombre de membres.

## **ARRÊTS**

L'association bénéficie de l'assurance-responsabilité des administrateurs de l'ÉTS. Elle a reçu quelques offres d'emploi de firmes de génie-conseil auxquelles elle n'a pas donné suite. Pour ce qui est des bourses, elle évaluera la question selon ses disponibilités financières. Ayant dû annuler quelques activités, elle a cependant transmis à ses membres les activités virtuelles et en présence organisées par le Club social de l'ÉTS qui est resté très actif et dont les retraités sont membres. L'association a tenu le 27 octobre 2021 sa toute première activité en présence : « Sous les glaces », exposition immersive du photographe Mario Cyr. L'association est impliquée dans l'éventuelle désignation des pavillons du campus de l'ÉTS qui portent, pour l'instant, les lettres de l'alphabet. L'association a administré un sondage auprès de ses membres pour connaître leurs préférences, notamment relativement aux activités virtuelles : on retient de l'exercice que les membres préfèrent de loin les activités avec repas qui leur permettent de se retrouver et d'échanger. En septembre dernier, un programme a été ajouté au palmarès des bourses de l'ÉTS soit des bourses pour les petits-enfants de retraités. L'association est à organiser une activité « retrouvailles » pour souligner ses cinq années d'existence, fin novembre.

## **8. Varia**

### 8.1 Réunion de « Convergence », regroupement des associations de retraités du milieu universitaire québécois, tenue le 21 mai 2021

Monsieur Claude Bédard rend compte de la dernière réunion du mouvement *Convergence* qui regroupe toutes les associations de retraités de toutes les universités québécoises. Cette réunion a permis de faire l'état des lieux en ces temps particuliers : nombre de membres, activités possibles, difficultés quant au recrutement de nouveaux retraités et de membres au conseil d'administration. *Convergence* a pris la décision de ne pas formaliser son statut pour le moment et toutes les associations désirant participer aux échanges sont bienvenues. Le relais sera fait auprès des associations affiliées de la FRUQ lors de la convocation d'une prochaine rencontre.

### 8.2 Assemblée générale annuelle de l'ARUCC (Associations des retraités des universités et collèges du Canada)

Monsieur Claude Bédard a assisté au nom de la FRUQ à l'assemblée générale annuelle de l'ARUCC qui s'est tenue virtuellement et qui, essentiellement, a souligné le bicentenaire de l'Université McGill.

## **Levée de l'assemblée**

Sur proposition d'Anne Thibaudeau, avec l'appui de Joane Beaudin, le président, prononce la levée de l'assemblée à 12 h 50.

CU BL

Président de la FRUQ



Vice-présidente au secrétariat